



## Le Pays d'art et d'histoire du Puy-en-Velay recherche des guides-conférenciers



*Le service Patrimoine, service de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay (Haute-Loire), regroupe le musée Crozatier et le Pays d'art et d'histoire de l'agglomération du Puy-en-Velay. Le musée Crozatier, créé dès 1820, est un « musée de France » dont la collection rassemble près de 170 000 items (archéologie, beaux-arts, ethnographie, sciences et techniques...). Il a récemment fait l'objet d'une restructuration exemplaire. Le renouvellement et l'extension du Pays d'art et d'histoire aux 72 communes de l'agglomération ont récemment été validés par la Commission régionale du patrimoine et de l'architecture.*

*Le service Patrimoine (22 agents et 10 guides-conférenciers), particulièrement dynamique, propose de nombreuses expositions et une riche programmation culturelle.*

*Pour plus de renseignements : [www.musee.patrimoine.lepuyenvelay.fr](http://www.musee.patrimoine.lepuyenvelay.fr)*

### **Le Pays d'art et d'histoire recherche des guides-conférenciers**

Vous aimez le contact humain et avez le goût pour l'histoire de l'art et l'architecture. Vous avez déjà exercé le métier de guide ou avez de l'expérience dans le domaine du tourisme et de la médiation culturelle.

#### **Les missions :**

- Animer les différentes visites guidées groupes et individuels pour différents types de public : famille, enfants, seniors et publics empêchés dans le cadre de la programmation du Pays d'art et d'histoire du Puy-en-Velay.

#### **Profil requis :**

- Carte de guide- conférencier/ interprète obligatoire
- La pratique d'une langue étrangère (anglais, allemand, espagnol, italien) serait appréciée
- Avoir un bon contact avec les différents publics et notamment le jeune public
- Curiosité et soif de connaissance du territoire et du patrimoine local
- Sens du travail en équipe, dynamisme, autonomie
- Permis de conduire souhaité (mobilité possible sur les 72 communes du Pays d'art et d'histoire)

#### **Conditions d'exercice :**

- Contrat de vacances annuel
- Poste de « vacataire » reconductible chaque année
- Taux horaires brut
  - o vacation de base : 23,61 €
  - o vacation à + de 20 km : 31,87 €
  - o vacation en nocturne : 26,43 €
  - o vacation dimanche et jour férié : 35,40 €
  - o réunion/formation : 11,80 €
  - o supplément langue étrangère : 4,62 €

#### **Candidature :**

Candidature à envoyer avec lettre\* de motivation, curriculum vitae et photocopie de la carte de guide-conférencier, uniquement par mail à : [patrimoine.administration@lepuyenvelay.fr](mailto:patrimoine.administration@lepuyenvelay.fr)

\* à libeller à l'attention de :

Monsieur le Président de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay

Direction des ressources humaines

16 place de la Libération, BP 50085

43003 Le Puy-en-Velay cedex

**Renseignements** (uniquement par mail) à : [patrimoine.administration@lepuyenvelay.fr](mailto:patrimoine.administration@lepuyenvelay.fr)